



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Nourrir le monde, prendre soin de la Terre

FAO et FEM: partenaires
dans l'action

Juine 2018



fem

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Table des matières

Introduction.....	4
FAO et FEM: partenaires dans l'action.....	6
FAO et FEM: impact en chiffres.....	8
Messages clés.....	10
Impact dans le monde.....	12
Action de la FAO.....	34
Développement des capacités du Système des Nations Unies au service des transformations impulsées par les pays.....	38

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2019



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution

- Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation indiquée ci-dessous: «Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale [langue] doit être l'édition qui fait autorité.»


Tout litige relatif à la licence ne pouvant être réglé à l'amiable sera soumis à une procédure de médiation et d'arbitrage au sens de l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire aux présentes. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: publications-sales@fao.org. Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request.

Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.





L'action de la FAO vise la mise en place de systèmes alimentaires durables produisant une nourriture nutritive, saine et accessible à tous, en zones urbaines comme en régions rurales. Aider les pays à transformer leurs systèmes alimentaires afin de renforcer la résilience aux effets du changement climatique, d'améliorer l'état des terres et de conserver la biodiversité tout en assurant à chacun une alimentation saine et nutritive constitue l'un des axes clés du partenariat FAO-FEM.


José Graziano da Silva
Directeur général de la FAO

Introduction

Les systèmes alimentaires et agricoles mondiaux sont parvenus jusqu'ici à nourrir une population en constante augmentation et livrent aux marchés internationaux d'importants volumes de produits de base essentiels. Pourtant, ils se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins. En dépit de la hausse de la production alimentaire, 815 millions de personnes souffrent toujours de la faim. Deux milliards d'individus présentent des carences en micronutriments. Le surpoids touche 40 % des personnes de plus de 18 ans. Et les ressources naturelles sur lesquelles reposent les systèmes alimentaires et agricoles subissent de graves pressions. Un tiers des terres agricoles mondiales sont dégradées. L'agriculture est responsable aujourd'hui de 70 % de la totalité des prélèvements d'eau douce. Trois quarts des pertes de biodiversité agricole sont imputables à la production d'aliments. Le secteur alimentaire est en outre responsable de 29 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Les systèmes agricoles non durables et l'évolution des habitudes alimentaires menacent la biodiversité mondiale. La dégradation des terres, la pollution, les espèces exotiques envahissantes, la destruction des habitats naturels et l'acidification des océans provoquent l'extinction d'espèces, érodent la diversité génétique au sein des espèces et imposent à des écosystèmes entiers un stress souvent supérieur à leur capacité d'adaptation. Lorsque les systèmes agricoles dépendent d'un faible nombre de cultures et de variétés culturales ainsi que d'un nombre limité d'espèces et de races animales, leur vulnérabilité s'accroît. À terme, cette situation met en danger la sécurité alimentaire et la nutrition de toute la planète.

La combinaison du stress sur les écosystèmes, de la concurrence accrue pour les ressources naturelles et de l'insécurité foncière est devenue une préoccupation mondiale majeure. Plus de 780 millions de personnes vivent actuellement dans une extrême pauvreté. La plupart d'entre elles résident dans des pays considérés vulnérables sur le plan environnemental ou fragiles



Nourrir le monde sans dégrader les terres et les ressources en eau, sans éroder la biodiversité et sans aggraver le changement climatique constitue l'un des défis majeurs de notre époque.

ou les deux. L'accès limité des ruraux aux terres et à d'autres ressources naturelles, ainsi que le nombre croissant de crises, de conflits et de catastrophes, dont beaucoup découlent du changement climatique, menacent la cohésion sociale et les traditions culturelles des populations rurales. La migration de détresse atteint aujourd'hui des niveaux inégalés en plus de 70 ans.

Signes de stress:

Un tiers des sols de la planète est dégradé. Environ 30 % des stocks de poissons font l'objet d'une surpêche. La conversion des forêts à d'autres usages se poursuit. Le secteur alimentaire représente actuellement 30 % du total de la consommation d'énergie mondiale. D'ici 2025, environ deux milliards de personnes risquent de vivre dans des pays ou des régions victimes d'une pénurie d'eau absolue.

Le partenariat entre la FAO et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) aide les pays à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement. Il s'est fixé cinq axes d'intervention: **biodiversité, changement climatique, dégradation des terres, eaux internationales et produits chimiques.**

Au-delà de la simple conservation des ressources naturelles, il est ainsi en mesure de créer les conditions de leur utilisation durable. Cette approche, qui assure la rentabilité de la production, protège la santé de l'environnement et favorise l'équité sociale et économique, répond aux besoins des générations présentes et futures. Le partenariat FAO-FEM a répondu à l'appel du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui reconnaît la nécessité de traiter conjointement l'environnement, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence et d'envisager impérativement les actions dans les trois dimensions du développement durable: **sociales, économiques et environnementales. Dans l'avenir, il axera ses efforts sur trois programmes à fort impact: systèmes alimentaires, affectation et restauration des terres, villes durables et gestion durable des forêts.**

D'ici 2050, la FAO estime que les systèmes alimentaires et agricoles devront augmenter leur production de 50 % pour nourrir une population mondiale qui pourrait approcher les 10 milliards de personnes, selon les projections. Atteindre cet objectif sans endommager davantage l'environnement et les écosystèmes imposera de transformer les systèmes alimentaires et d'adopter des modes plus durables de consommation et de production. Les méthodes de culture, de stockage, de transport, de commerce, de commercialisation et de consommation des aliments devront gagner en équité, en efficacité et en durabilité.

Le passage à une agriculture durable a le pouvoir d'inverser les tendances qui ont conduit à la mauvaise gestion des terres et à la dégradation de l'ensemble des ressources naturelles. Les secteurs agricoles qui gèrent de façon durable les écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce peuvent contribuer à la fourniture de services écosystémiques cruciaux, tels que le maintien de la qualité de l'eau, le cycle des éléments nutritifs du sol, la pédogenèse et la remise en état des sols, la lutte contre l'érosion, la séquestration du carbone, le renforcement de la résilience aux changements et aux chocs, la fourniture d'un habitat aux espèces sauvages, la lutte biologique contre les ravageurs et la pollinisation.

Les populations et la planète

Les populations se situent au cœur de tous les projets du partenariat FAO-FEM. Les trois milliards de petits agriculteurs, de pêcheurs, de forestiers, de pasteurs et de peuples autochtones répartis dans le monde sont les gestionnaires des ressources naturelles et les gardiens de l'environnement. Dans chaque pays, y compris les petits États insulaires en développement, les pays moins avancés et les pays à revenu intermédiaire, les populations rurales doivent se trouver au centre du changement transformationnel. Les ruraux, qui représentent environ 80 % des pauvres dans le monde, produisent les trois quarts des aliments et veillent à ce que l'environnement naturel continue à remplir cette fonction année après année. Les projets du partenariat FAO-FEM reposent sur le principe que les

communautés locales doivent participer à la prise de décision et s'efforcent de fournir aux populations rurales un accès plus juste aux marchés et aux ressources. Le but final est de permettre à des centaines de millions de petits agriculteurs de maintenir leurs pratiques de production et d'accéder aux chaînes de valeur. La création de nouvelles coalitions d'action avec les entreprises privées, les gouvernements et la société civile permettra d'atteindre cet objectif. La fusion des connaissances traditionnelles avec des innovations techniques et de nouvelles solutions systémiques rendra possible le changement transformationnel indispensable pour assurer une alimentation convenable à tous, gérer efficacement le changement climatique, conserver la biodiversité et protéger les ressources en terres et en eau.

FAO et FEM: partenaires dans l'action

Le partenariat entre la FAO et le FEM a vu le jour il y a plus de 20 ans. Son rôle de chef de file des questions relatives au lien crucial entre environnement et agriculture est aujourd'hui largement reconnu. Unique en son genre, il a joué un rôle déterminant pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement et réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). Il a apporté sa contribution aux efforts nationaux en s'attaquant à un double défi: garantir l'accès à des quantités suffisantes d'aliments sûrs et nutritifs et faire face aux conséquences du changement climatique.

La FAO est devenue membre à part entière du FEM en 2006. Au cours des 12 dernières années leur partenariat a appuyé la conduite de plus de 180 projets dans plus de 120 pays sur différents continents. Ces projets ont bénéficié à plus de 4,6 millions de femmes et d'hommes, créé plus de

350 000 emplois dans les communautés rurales, protégé la biodiversité de 189 écosystèmes marins vulnérables et sauvé de l'extinction près de mille variétés culturelles, espèces et races animales. Tout aussi important, les peuples autochtones et les communautés locales ont participé activement à la conception et à la mise en œuvre de 90 d'entre eux.

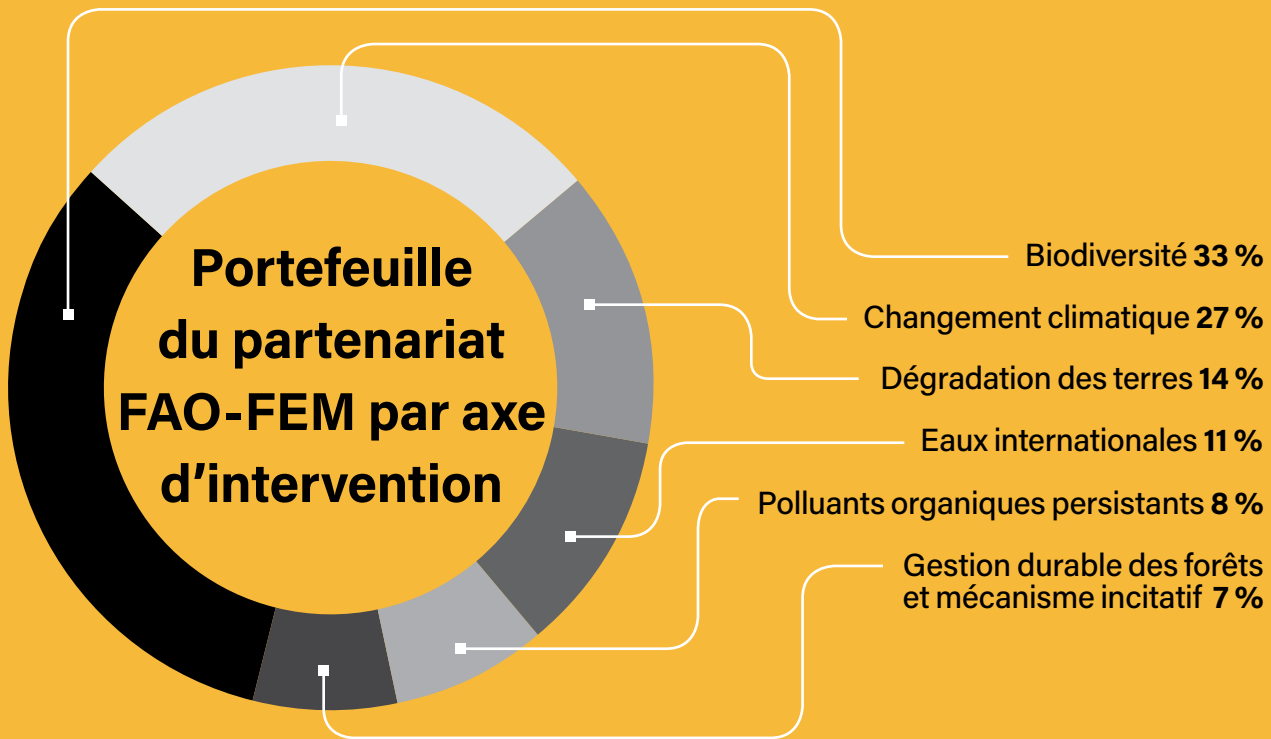
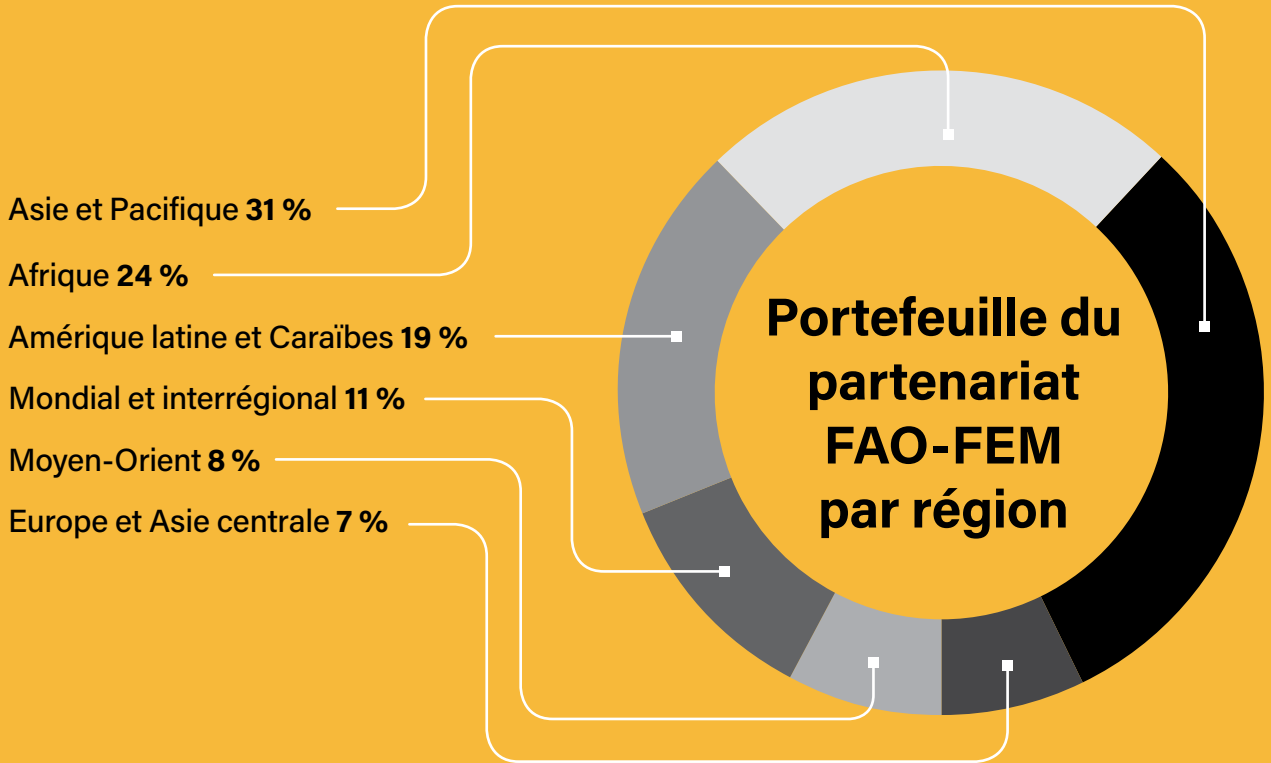
En avril 2018, le portefeuille du partenariat FAO-FEM, réparti sur l'ensemble des cinq axes d'intervention du FEM, s'élevait à 732 millions de dollars. La FAO aide ses États membres à identifier, élaborer et mettre en œuvre des projets éligibles à l'aide du FEM. Certains d'entre eux sont cofinancés par les gouvernements, des organismes de collaboration, des donateurs bilatéraux, des institutions financières internationales et la FAO.

FEM

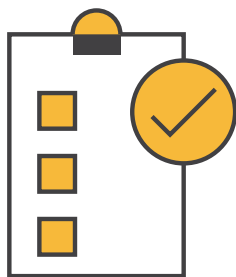
Créé en 1991, le FEM consacre son action aux grands défis environnementaux mondiaux (biodiversité, changement climatique, dégradation des terres, produits chimiques et eaux internationales). Il regroupe actuellement 18 organisations et 183 pays partenaires.

FAO

Créée en 1945, la FAO a pour vision un monde libéré de la faim et de la malnutrition, où l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer la qualité de vie de tous, et notamment des plus pauvres, de façon durable sur les plans économique, social et environnemental. Elle compte actuellement 194 États membres, deux membres associés et une organisation membre, l'Union européenne. Elle intervient dans plus de 130 pays.



FAO et FEM: impact en chiffres*

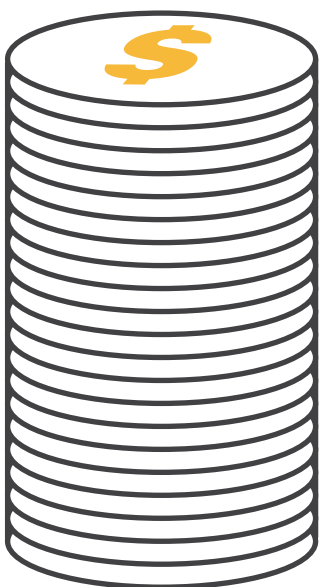


187
PROJETS

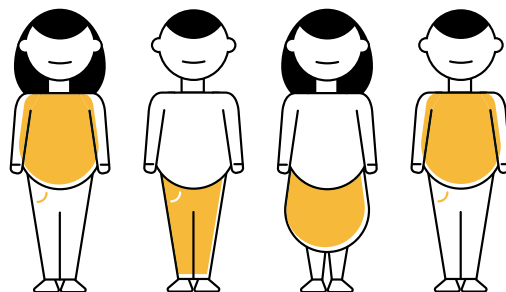


123
PAYS

90 PROJETS EN COURS AVEC LA PARTICIPATION DE PEUPLES AUTOCHTONES ET DE COMMUNAUTÉS LOCALES

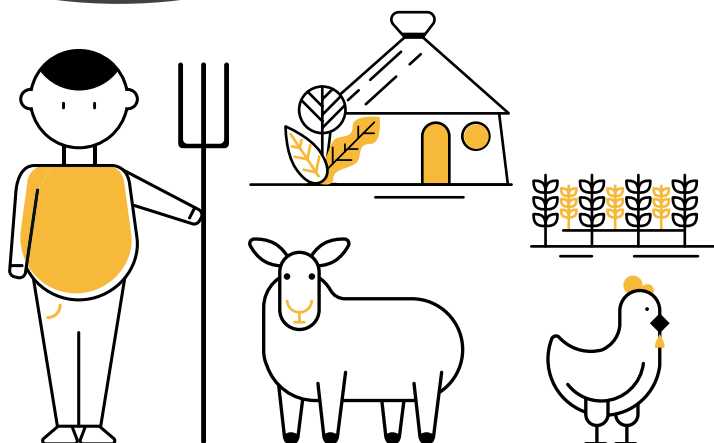


3,7 MILLIARDS
DE DOLLARS DE
COFINANCEMENT



732 MILLIONS
DE DOLLARS DE DONS
DU FEM

4,6 MILLIONS
DE FEMMES ET
D'HOMMES BÉNÉFICIAIRES



CRÉATION DE
350 000
EMPLOIS POUR
LES RURAUX PAUVRES

AMÉLIORATION DE LA GESTION DE:

11,5
MILLIONS
d'hectares



D'AIRES PROTÉGÉES

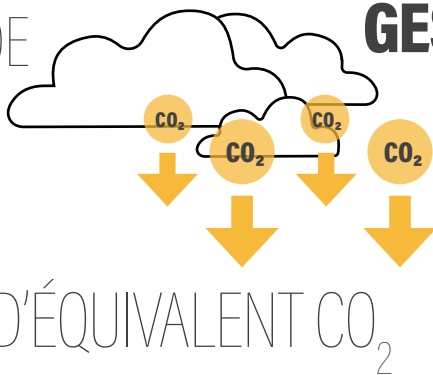
12
MILLIONS
d'hectares



DE TERRES AGRICOLES

ATTÉNUATION DE

532
MILLIONS
de tonnes



D'ÉQUIVALENT CO₂

GESTION DURABLE DE PLUS DE

2 000 hectares

D'EAUX DE SURFACE
ET SOUTERRAINES

CONSERVATION DE

821 VARIÉTÉS LOCALES, CULTURES TRADITIONNELLES
ET RACES ANIMALES D'IMPORTANCE MONDIALE

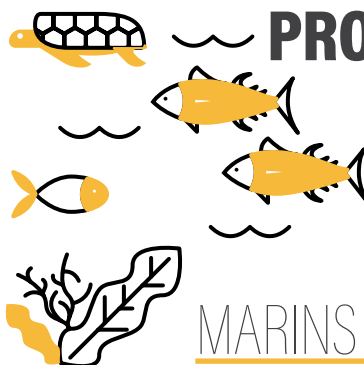


MISE AU REBUT EN
TOUTE SÉCURITÉ DE

6 859



tonnes DE PRODUITS CHIMIQUES
ET DÉCHETS DANGEREUX



PROTECTION DE

189

ÉCOSYSTÈMES
MARINS VULNÉRABLES

Messages clés

L'alimentation et l'agriculture durables lient les populations à la planète. Les pratiques actuelles doivent évoluer pour lutter contre les causes profondes de la dégradation de l'environnement, de la faim et de la pauvreté

Nous envisageons de nouveaux dispositifs d'innovation et de financement qui associent le pouvoir de la recherche et de l'éducation à l'énergie des acteurs économiques et des entreprises. La réalisation de cette vision doit passer par des plateformes nouvelles et innovantes, des ponts entre les institutions, des politiques jouant le rôle de catalyseur et la mobilisation d'investissements considérables. C'est

à ce prix que notre capacité potentielle, ainsi que celle de millions de petits agriculteurs, pêcheurs et acteurs des chaînes de valeur dans le monde, à stopper le changement climatique, conserver la biodiversité, restaurer nos terres et nos paysages marins et produire des aliments nutritifs pour tous pourra se déployer pleinement.

L'environnement, la biodiversité et les services écosystémiques jouent un rôle essentiel dans la réalisation de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La gestion des ressources naturelles et l'intégration de la biodiversité à tous les secteurs agricoles sont la clé d'une agriculture durable

La transformation des systèmes alimentaires et l'adoption de pratiques agricoles durables permettront le gain de production de 50 % nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire des près de 10 milliards d'habitants de la planète prévus pour 2050 sans endommager davantage l'environnement. Ces changements sont nécessaires pour produire de façon durable une quantité suffisante d'aliments nutritifs compte tenu notamment du changement climatique, de la croissance démographique et de l'évolution des régimes alimentaires. Le maintien de la diversité biologique des écosystèmes agricoles est

important autant pour la production d'aliments que pour la conservation des fondements écologiques de la vie et des moyens d'existence ruraux. La réalisation des ODD passe impérativement par l'utilisation durable des ressources naturelles et de la biodiversité. L'intégration de la biodiversité sera facilitée par une bonne gouvernance, des cadres favorables et des incitations à protéger l'environnement. Des actions structurées et cohérentes de conservation, d'utilisation, de gestion et de restauration durables de la diversité biologique dans tous les secteurs agricoles doivent être menées à tous les niveaux.

Réduire l'empreinte écologique de l'agriculture grâce à des pratiques durables et à des approches axées sur les paysages terrestres et marins constitue une priorité

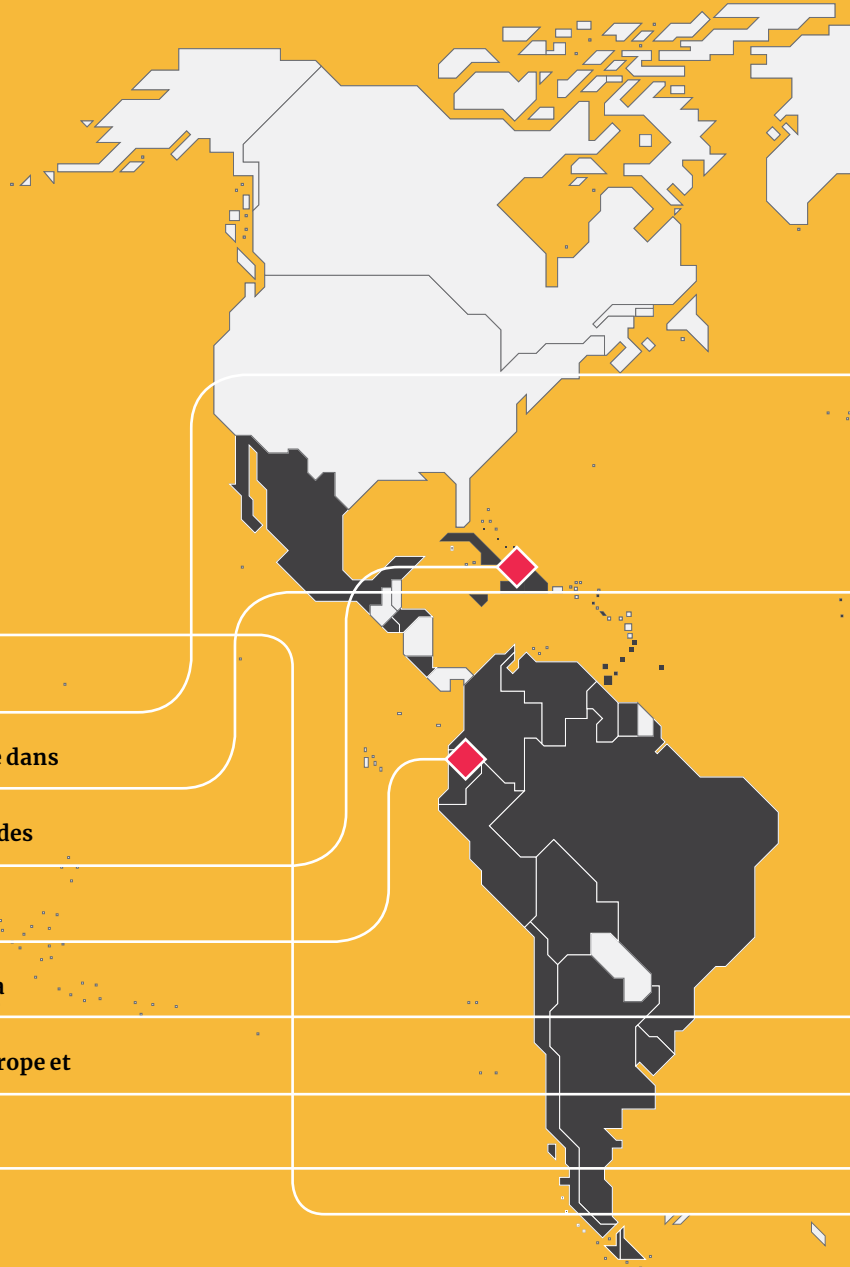
Les secteurs agricoles sont à la fois des utilisateurs majeurs de la biodiversité susceptibles d'impacter négativement l'environnement et des agents potentiels de sa protection. Collectivement, ils gèrent les plus vastes aires terrestres, marines et d'eau douce de la planète. Leur gestion durable peut jouer un rôle dans des fonctions écosystémiques importantes telles que le maintien de la qualité de l'eau, le cycle des éléments nutritifs, la pédogenèse et la remise en état des sols, la lutte contre l'érosion, la séquestration du carbone, la

résilience, la fourniture d'habitats aux espèces sauvages, la lutte biologique contre les ravageurs et la pollinisation. Seuls des écosystèmes en bonne santé peuvent assurer la sécurité alimentaire et la nutrition de tous. Il est donc important d'élaborer des outils ainsi que des approches écosystémiques et agroécologiques, par exemple, afin de proposer une vision commune des secteurs agricoles et des synergies intersectorielles apte à garantir la productivité et la durabilité accrues de ces branches d'activité.



Impact dans le monde

- ◆ Gestion d'écosystèmes marins dans le golfe du Bengale
- ◆ Gestion durable des forêts et des terres en République kirghize
- ◆ Résilience climatique et sécurité alimentaire dans des régions rurales du Mali
- ◆ Renforcement de la résilience en Haïti après des catastrophes naturelles
- ◆ Protection de la biodiversité dans les montagnes de l'Équateur
- ◆ Partage de connaissances visant à inverser la dégradation des terres en Angola
- ◆ Gestion des pesticides et des polluants en Europe et en Asie centrale
- ◆ Réponse à la variabilité et au changement climatiques en Inde

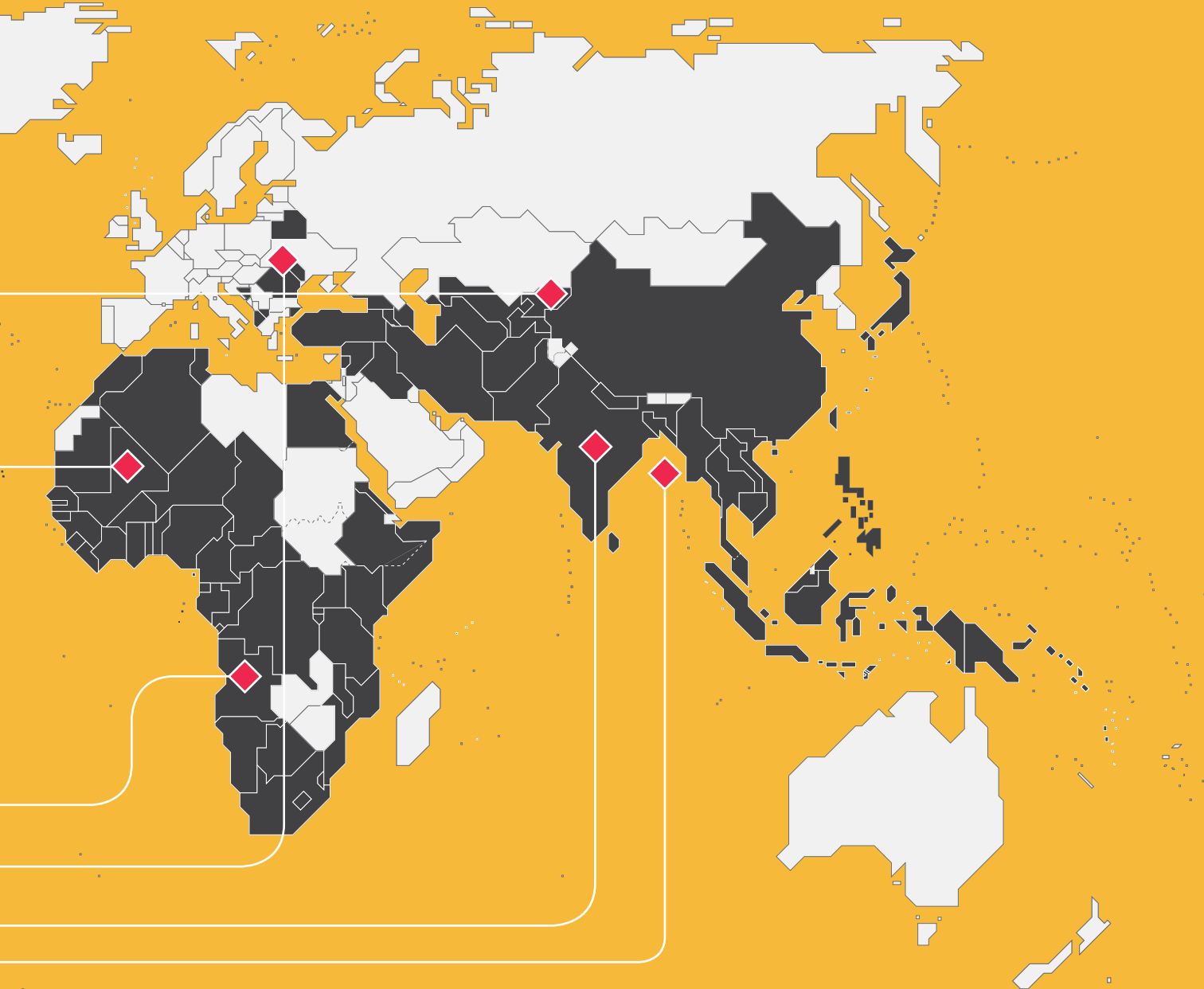


Thon, biodiversité et haute mer

Action de promotion de ressources durables de pêche au thon et de conservation de la biodiversité dans les aires marines ne relevant pas d'une juridiction nationale.

Valoriser les architectes de la nature

Le but principal du programme SIPAM est d'identifier et de protéger les systèmes agricoles traditionnels caractérisés par des paysages d'une beauté remarquable et une biodiversité agricole élevée.



Valoriser les architectes de la nature

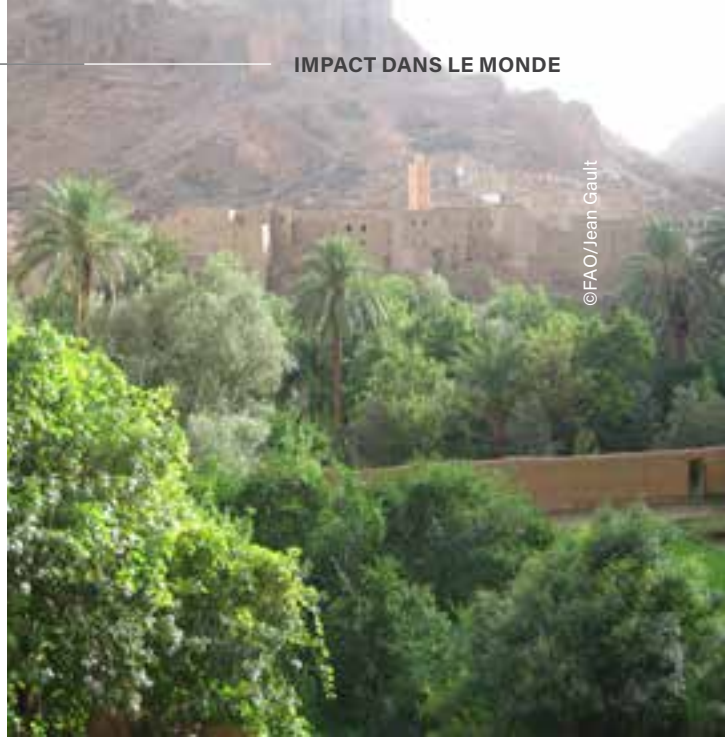


Les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) sont des paysages d'une beauté remarquable présentant une biodiversité agricole élevée, qui contribuent à la résilience des écosystèmes et constituent un précieux patrimoine culturel. Créé en 2002 dans le cadre de l'Initiative pour un partenariat global lancée par la FAO, le programme SIPAM a pour but principal d'identifier et de protéger ces systèmes agricoles traditionnels remarquables, qui ont pu perdurer de génération en génération grâce à l'interaction entre agriculture, culture et gestion durable des ressources naturelles. Cette interaction complexe découle d'une approche holistique du développement agricole fondée sur des relations harmonieuses entre besoins humains et conservation de la nature. Dans le cadre du projet mondial financé par le FEM baptisé *Conservation et gestion évolutive des systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial*, qui a débuté en 2008, la FAO a mis en place un mécanisme visant à augmenter l'impact du SIPAM et à passer plus rapidement de la conception à des actions concrètes.

À l'heure actuelle il existe 50 sites
désignés dans 20 pays



©FAO

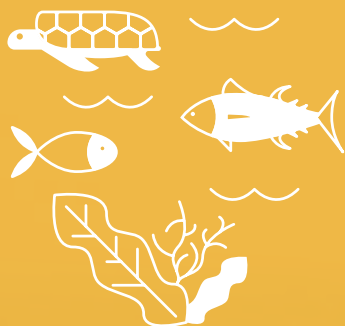


©FAO/Jean Gault



© FAO / Lena Gubler

Gestion d'écosystèmes marins dans le golfe du Bengale



Collaboration avec **8**
pays dans le grand
écosystème marin du
golfe du Bengale

400 millions de
bénéficiaires vivant dans
le golfe du Bengale

Formation et transmission
de connaissances et de
compétences à

2 230 personnes



Près de 400 millions de personnes résident dans la zone du golfe du Bengale. Vivant dans leur grande majorité au seuil de pauvreté ou en dessous, leur alimentation et leurs moyens d'existence dépendent du golfe du Bengale. La dégradation persistante des ressources côtières et marines de la zone nuit gravement à la qualité de vie et aux perspectives de croissance économique de ces communautés pauvres.

Le projet FAO-FEM *Gestion durable du grand écosystème marin du Golfe du Bengale* a pour but de renforcer la gestion régionale de l'environnement et du secteur halieutique afin d'améliorer la santé des écosystèmes marins et côtiers, les moyens d'existence dans la région et la qualité de vie des populations du littoral. Première phase de cette initiative de longue haleine, le projet a été mis en œuvre de 2009 à 2017 dans les huit pays (Bangladesh, Inde, Indonésie, Malaisie, Maldives, Myanmar, Sri Lanka et Thaïlande) bordant le golfe du Bengale. Cette phase initiale portait sur des questions en rapport avec les ressources marines transfrontières, notamment les sources terrestres de pollution marine, les avantages et les inconvénients respectifs de la pêche artisanale et de la pêche commerciale, ainsi que sur la conservation et la restauration de l'habitat.

La diversité des parties prenantes participantes (autorités locales, pêcheurs commerciaux, petits pêcheurs et leur famille, ONG environnementales, sociales et culturelles locales) a joué un rôle de catalyseur et assuré la réussite de la mise en œuvre de la phase 1. Des partenariats stratégiques ont encadré leur collaboration. L'engagement, la participation et l'autonomisation des parties prenantes ont été activement encouragés et soutenus par des programmes qui ont renforcé leurs capacités à planifier et mettre en œuvre des mesures de gestion fondées sur une approche écosystémique.

Le programme d'action stratégique pour la gestion durable du grand écosystème marin du golfe du Bengale constitue un jalon majeur de la phase 1. Il sera mis en œuvre dans la phase suivante du projet et devrait continuer à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans les communautés côtières de la région. Les investissements consacrés à sa mise en œuvre et la réalisation de ses objectifs aideront à protéger des services écosystémiques estimés à environ 240 millions de dollars sur les 25 prochaines années.

Des pêcheurs examinent la capture du jour dans le golfe du Bengale.

La valeur de la protection des services écosystémiques est estimée à environ 240 milliards de dollars sur les 25 prochaines années.

Thon, biodiversité et haute mer



Amélioration
de la gestion de

19,4 milliards
d'hectares d'aires ne
relevant pas d'une
juridiction nationale par
les cinq organisations
régionales de gestion de
la pêche au thon

Amélioration de la

gestion de **5** stocks
majeurs de thon destiné
à la pêche commerciale
grâce à des règles
contrôlant la capture

Les ateliers organisés dans le cadre du Common Oceans ABNJ Tuna Project ont joué le rôle de forum et fourni, de manière interactive et engagée, des informations éclairantes. Dans le Pacifique oriental et l'océan Indien, ils ont directement contribué à une meilleure gestion et accéléré les améliorations dans toutes les organisations régionales de gestion de la pêche au thon.

Daniel Suddaby, Directeur des politiques, Ocean Outcomes (O2)

Un grand nombre des pêches et des écosystèmes marins les plus précieux dans le monde dépendent d'aires marines ne relevant pas d'une juridiction nationale, également appelées « common oceans » ou haute mer. Peu de ressources sont aussi étroitement associées à ces zones que le thon. Ce groupe de poissons grands migrateurs représente près de 20 % de la pêche en mer toutes espèces confondues. La capture annuelle de la flotte thonière mondiale, qui comprend des milliers de navires battant pavillon de plus de 85 pays, est évaluée à près de 17 milliards de dollars. Cependant, la forte demande a entraîné la surpêche de certains stocks de thon. Près d'un tiers des captures de stocks majeurs de thon commercial proviennent de sources objet de surpêche. Cette situation complique considérablement les efforts entrepris par les organisations régionales de gestion de la pêche au thon pour gérer durablement cette activité et conserver la biodiversité. La pêche illégale, non signalée et non régulée fait peser une autre grave menace sur la pêche durable, les écosystèmes marins et les moyens d'existence des pêcheurs.

Financé par le FEM et mis en œuvre par la FAO en collaboration avec plusieurs organisations partenaires, le Common Oceans ABNJ Tuna Project vise la gestion responsable, efficiente et durable des ressources de la pêche au thon ainsi que la conservation de la biodiversité. Ce projet, le plus ambitieux des quatre projets du Common Oceans ABNJ Programme, rassemble de multiples partenaires mondiaux, régionaux et nationaux, à savoir les cinq organisations régionales de gestion de la pêche au thon, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations internationales, ainsi que des représentants de gouvernements et du secteur privé. Les résultats pour 2017 indiquent que des progrès ont été accomplis en termes de renforcement de la gouvernance et de la collaboration entre les organisations régionales de gestion de la pêche au thon sur diverses questions, notamment le respect des règles, la gestion fondée sur les écosystèmes,

les dispositifs de concentration du poisson et les stratégies de capture. Les organisations régionales de gestion de la pêche au thon ont élaboré et convenu de règles de contrôle de la capture pour cinq stocks de thon supplémentaires et se sont engagées clairement à poursuivre les efforts existants jusqu'à couverture de l'intégralité des principaux stocks.

Afin d'améliorer la capacité des pays membres des organisations régionales de gestion de la pêche au thon à lutter contre la pêche illégale, non signalée et non régulée, le projet dispose de ressources axées sur le renforcement des capacités, la création de réseaux ainsi que l'élaboration et les tests d'outils innovants de suivi, de contrôle et de surveillance. Ces outils comprennent un modèle juridique de mise en œuvre de mesures du ressort de l'État du port, des options de conception de dispositifs de documentation de la capture de thon et une liste des navires autorisés synchronisée quotidiennement avec toutes les données des organisations régionales de gestion de la pêche au thon. Environ 75 spécialistes de la conformité de la pêche au thon de la région Pacifique ont participé au tout premier programme de formation diplômante. Celui-ci sera étendu à toutes les régions couvertes par les organisations régionales de gestion de la pêche au thon. Les résultats d'activités pilotes menées aux Fidji et au Ghana indiquent que les systèmes de suivi électroniques peuvent s'avérer un outil efficace d'amélioration de la conformité dans les pays en développement.

Des progrès ont également été accomplis concernant la pénurie d'informations qui entravait la gestion efficace des impacts de la pêche au thon sur les écosystèmes et la biodiversité. Des analyses internationales de la fausse pêche coordonnées par le projet ont mis en place de nouveaux partenariats et de nouvelles méthodes de partage des données. En outre, des mesures ont été prises pour réduire les impacts du matériel de pêche sur les espèces menacées.

**Gestion
durable des
forêts et des
terres en
République
kirghize**



9 655 familles
bénéficiaires dont
26 500
femmes et hommes

Reforestation de
2 100 hectares

Amélioration de la
gestion des pâturages sur
20 000 hectares



Menacées aujourd'hui, les forêts de la République kirghize couvraient autrefois de vastes étendues. La sévère dégradation des forêts et le risque croissant de glissements de terrain, de flots de boue et d'inondations lié au changement climatique impactent directement les moyens d'existence des communautés vivant dans les forêts et les montagnes ainsi qu'à leurs abords. Cette situation fragilise la base de ressources naturelles du pays, son développement économique et son patrimoine culturel. En coopération avec l'Agence publique de la protection de l'environnement et de la sylviculture et le ministère de l'Agriculture, de l'industrie alimentaire et de l'amélioration, la FAO a contribué à faire évoluer les pratiques de gestion forestière et agricoles dans le cadre d'un projet financé par le FEM.

Ce projet, commencé en 2014 et qui s'achèvera en 2019, aborde les dimensions sociales, économiques et environnementales de la durabilité. Son but est de renforcer la résilience

des forêts et des écosystèmes agricoles kirghizes face au changement climatique. Dans le même temps, il livre de multiples avantages environnementaux et socioéconomiques en soutenant des flux de services écosystémiques cruciaux tels que les processus réglementaires liés au climat et à l'eau douce, le contrôle de l'érosion des sols et la gestion des risques naturels. La plantation d'arbres sur plus de 2 000 hectares de forêts et l'introduction de technologies agricoles innovantes ont exercé un impact positif sur la vie des habitants et leurs moyens d'existence. L'approche intersectorielle intégrée adoptée par le projet est parvenue à lever les obstacles liés aux politiques, aux institutions, aux technologies et aux capacités qui entravaient la mise en place d'une gestion forestière et foncière agricole durable et empêchaient le pays de tenir compte du rôle des ressources foncières agricoles et forestières dans le calcul du bilan du carbone national.



La plantation d'arbres sur plus de 2 000 hectares de forêts et l'introduction de technologies agricoles innovantes ont exercé un impact positif sur la vie des habitants et leurs moyens d'existence.

Des agriculteurs bêchent des champs en lisière de forêt.

Résilience climatique et sécurité alimentaire dans des régions rurales du Mali



Formation de

23 000

petits agriculteurs aux
pratiques d'agriculture
intelligente face au climat

Adoption de semences
améliorées par

242 villages

Création de **4** zones
d'agrosylviculture,
principalement par
des femmes



Le Mali, qui a toujours connu une variabilité élevée des pluies, subit quelques-uns des impacts les plus extrêmes du changement climatique. Au cours des 50 dernières années, la propension de son climat à entraîner des années sèches et des périodes de sécheresse prolongées a vulnérabilisé les communautés rurales et dégradé les écosystèmes fragiles dont elles dépendent. Les scénarios posant une hausse moyenne de la température de 2,71 à 4,51°C et une baisse des pluies allant jusqu'à 11 % prévoient une baisse de 5,5 % du rendement des cultures et de 20 % de celui du fourrage à l'horizon 2025. Cette situation exercerait à coup sûr un impact négatif sur les principales cultures agricoles du Mali (millet, sorgho, riz et maïs) et sur l'élevage, qui arrive au deuxième rang des exportations nationales de produits de base.

Un projet de la FAO financé par le FEM a renforcé les capacités des agriculteurs maliens à s'adapter au changement climatique. Lancé en 2012, il a profité d'initiatives d'extension du réseau d'écoles d'agriculture de terrain pour incorporer à leur enseignement des questions en rapport avec l'adaptation au changement

climatique ainsi que des stratégies et des outils propres à l'agriculture, à la sylviculture et à l'élevage pastoral. Le projet cible trois régions vulnérables (Mopti, Kayes et Sikasso) et couvre trois systèmes de production différents (céréales sèches, coton/riz et maraîchage) dans trois écosystèmes distincts (soudano-sahélien, sahélien et sahélien-saharien).

Il a permis aux agriculteurs de partager leurs connaissances en matière de méthodes de diversification de la production, d'amélioration de la santé et de la fertilité des sols, de détermination des limites de tolérance à la température et à la pluie de différentes espèces et de choix des semences et des variétés les plus résilientes. Des mesures d'adaptation agricole menées sur 123 000 hectares ont amélioré la résilience face au changement climatique de 41 000 petits agriculteurs. Le projet a rapporté une augmentation du rendement moyen des cultures comprise entre 21 et 77 % pour le sorgho, le millet, le riz, le blé, le sésame et le coton. Une hausse de 97 % des rendements a été signalée pour les semences hybrides de sorgho.

Le projet a contribué à améliorer la résilience face au changement climatique de 41 000 petits agriculteurs grâce à l'application de mesures d'adaptation agricole sur 123 000 hectares.

Des agriculteurs bâtissent des murets en terre pour protéger le sol contre l'érosion.

Renforcement de la résilience en Haïti après des catastrophes naturelles



Plantation de

346 000

jeunes plants d'arbres
fruitiers et d'essences
forestières

Le projet a touché

5 000

et réussi à promouvoir
l'adoption de l'agriculture
de conservation ainsi
que la culture du Béséba,
variété locale tolérante à la
sécheresse du haricot de
Lima

Distribution à des familles
haïtiennes de

256 tonnes de variétés
de cultures résilientes face
au changement climatique
ainsi que d'1,7 million de
boutures de patate douce et
de manioc



Huit ans après le tremblement de terre qui a fait des centaines de milliers de victimes et déplacé des millions de personnes, Haïti continue à subir les impacts de catastrophes naturelles. Les ouragans Sandy (2012) et Matthew (2016) et la sécheresse due à El Niño (2015) ont entravé les efforts de reconstruction engagés après le séisme et aggravé le problème. En 2017, on estime que 2,1 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire urgente. L'ouragan Matthew, notamment, a infligé des dégâts importants aux cultures, à l'élevage et à la pêche, qui constituent les moyens d'existence de base des deux tiers de la population.

Le projet commun FAO-FEM intitulé ***Strengthening climate change resilience and reducing disaster risk in agriculture to improve food security in Haiti post-earthquake***

(Renforcer la résilience face au changement climatique et réduire le risque de catastrophes dans l'agriculture afin d'améliorer la sécurité alimentaire après le tremblement de terre en Haïti) a été conçu pour aider les agriculteurs à augmenter la production alimentaire, accroître leurs revenus et renforcer la résilience de leurs moyens d'existence face aux catastrophes. Des pratiques durables et résilientes face au changement climatique, telles que la culture de variétés culturales de base tolérantes à la sécheresse, l'agriculture de conservation, l'agrosylviculture, la plantation d'arbres, la culture en courbes de niveau et sur terrains en pente, ont été introduites et validées par les agriculteurs grâce à l'association de l'approche Écoles d'agriculture de terrain et d'autres techniques de communication innovantes.

En 2017, le projet avait touché 5 000 foyers et réussi à promouvoir l'adoption de l'agriculture de conservation ainsi que la culture du Béséba, la variété locale tolérante à la sécheresse du haricot de Lima. Environ 150 agriculteurs (« lead farmers ») ont été engagés comme agents de vulgarisation; 12 groupes de producteurs artisanaux de semences ont été créés et équipés; 256 tonnes de variétés de cultures résilientes face au changement climatique et 1,7 million de boutures de patate douce et de manioc ont été distribuées; 346 000 jeunes plants d'arbres fruitiers et d'essences forestières ont été plantés. Le projet a également mis en place 130 exploitations agricoles modèles adaptées aux conditions locales axées sur la production agricole intelligente face au climat ainsi que 20 écoles d'agriculture de terrain afin d'élaborer des systèmes agricoles adaptatifs innovants.

Au niveau des politiques, un recueil technique consacré à l'adaptation au changement climatique et aux pratiques de gestion des risques de catastrophes a été élaboré. Le plan national d'action pour l'adaptation au changement climatique d'Haïti a été révisé et actualisé. Une aide technique à la création d'une Direction en charge du changement climatique a été apportée et 10 plans communautaires de gestion des risques de catastrophes ont été élaborés et validés par leurs bénéficiaires. Le projet a aidé les agriculteurs à acquérir les connaissances requises pour améliorer la production des cultures maraîchères commerciales et d'autres cultures de base résilientes face au changement climatique. L'approche globale adoptée en Haïti a amélioré la sécurité alimentaire, augmenté la résilience des moyens d'existence des ménages et protégé l'environnement.

Protection de la biodiversité dans les montagnes de l'Équateur



Dans le cadre de l'objectif de renforcement des moyens d'existence du projet, l'expertise de la FAO a joué un rôle déterminant dans le développement des capacités locales en matière de capture et de tonte de vigognes. La laine fine de cet animal parent du lama et natif d'Amérique du Sud, qui sert à tricoter des vêtements, est très appréciée et atteint des prix élevés sur le marché. Les vigognes ont été réintroduites en Équateur depuis le Pérou et le Chili en 1988 et une vaste population vit maintenant dans la Réserve faunique du Chimborazo. En septembre 2017 la capture et la tonte de vigognes ont eu lieu pour la première fois dans la région du Chimborazo.



L'Équateur compte parmi les pays présentant une diversité biologique exceptionnelle. Il abrite une variété extraordinaire d'écosystèmes et d'espèces sur un territoire relativement restreint. Mais de graves problèmes environnementaux contribuent à la détérioration de ses écosystèmes naturels. La gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles demeure une priorité stratégique pour l'Équateur, dont la constitution confère des droits inaliénables à la nature.

Le Chimborazo Natural Resources Management Project (Projet de gestion des ressources naturelles du Chimborazo) a pour mission de conserver et de gérer le paramo du Chimborazo ainsi que la biodiversité des écosystèmes de montagne afin d'améliorer les moyens d'existence locaux. Cette initiative commune de la FAO, du FEM, du Ministère de l'environnement, du Conseil provincial du Chimborazo et d'autres partenaires nationaux promeut la gestion améliorée durable des ressources naturelles. Son objectif premier est le rétablissement et l'utilisation durable de

la biodiversité agricole dans les écosystèmes du type paramo ainsi que l'amélioration de la souveraineté alimentaire de la population autochtone locale, dépendante des écosystèmes de montagne. Pour l'atteindre, le projet a adopté des approches modernes d'aménagement des bassins versants.

L'accent mis sur la collaboration avec les communautés locales afin d'élaborer cinq plans d'aménagement des bassins versants fondés sur les connaissances et les besoins des communautés constitue l'un des aspects majeurs du projet.

Ce dernier, qui exerce un impact direct sur 5 000 familles dans une zone d'environ 114 000 hectares, contribue à renforcer les politiques, les réglementations et les cadres juridiques afin d'intégrer et de promouvoir la biodiversité sur les marchés des biens et des services. Il fait également partie du plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique des autorités provinciales, qui s'appuie sur une étude environnementale approfondie menée dans 10 cantons entre 2012 et 2015.

Nous sommes vraiment heureux de pouvoir profiter de cette expérience. Jusqu'à maintenant, nous faisons des vêtements en laine de mouton, de lama et d'alpaga. C'est la première fois que nous travaillons avec de la laine de vigogne.

María Inga, bénéficiaire

Une vigogne, une espèce de camélidé sauvage, observe le paramo du Chimborazo.

Partage de connaissances visant à inverser la dégradation des terres en Angola



3 400

femmes et hommes
bénéficiaires

Élaboration de **6** plans
territoriaux pour une
gestion améliorée des
parcours couvrant environ

30 000 hectares

Création de **2 800**
opportunités d'emplois
ruraux

Mise en place de **35**
écoles agro-pastorales
de terrain ayant bénéficié

à plus de **2 800**
agriculteurs, dont 35 %
de femmes



La dégradation des terres dans les provinces arides du sud-ouest de l'Angola résulte pour une grande part de pratiques agricoles non durables, de la déforestation, du surpâturage des parcours et de catastrophes climatiques récurrentes telles que sécheresses, inondations et pluies imprévisibles. La perte de biodiversité et de végétation conséquence de cette dégradation pose un problème majeur aux communautés autochtones qui peinent à fournir suffisamment d'aliments à leur bétail, alors que celui-ci constitue une composante essentielle de leur capital socioculturel et de leurs réserves économiques.

Le rétrécissement de la superficie des terres fertiles et l'expansion démographique sont devenus la principale cause de conflit dans la région. Les litiges sont notamment courants entre les paysans et les agriculteurs commerciaux, les propriétaires de troupeaux traditionnels, les éleveurs de bétail commerciaux et les réfugiés de retour chez eux qui reprennent possession de leurs droits d'utilisation des terres.

Afin de faire face à la dégradation des terres et de promouvoir des systèmes agricoles et alimentaires durables en Angola, le Ministère de l'environnement, avec l'assistance technique de la FAO et l'appui financier du FEM, a mis en avant un « Programme foncier ». Celui-ci intègre des technologies de gestion des terres durables et adaptées aux conditions locales dans les activités de développement agro-pastoral et agricole dans le but d'atténuer l'impact des processus qui contribuent à la dégradation

environnementale et de remettre en état les terres concernées.

Il met en place un environnement favorable mieux à même d'entretenir un flux soutenu de services écosystémiques agricoles. Il aide aussi à renforcer et à diversifier les chaînes de valeur de l'élevage, entre autre. Des activités conçues par le biais d'un réseau d'écoles agro-pastorales de terrain visent à aider 2 800 familles de petits agropasteurs. Ces écoles rassemblent les connaissances ancestrales des communautés autochtones dans l'objectif d'intégrer les pratiques locales aux mesures d'inversion de la dégradation des sols.

Elles encouragent le partage des connaissances grâce à une approche permettant aux communautés locales de définir les domaines dans lesquels elles souhaitent être soutenues et les méthodes à adopter. À ce jour, un groupe de 40 maîtres formateurs d'écoles agro-pastorales de terrain provenant d'institutions gouvernementales, d'ONG et d'organisations de la société civile a été accrédité. Ils sont en train de former plus de 80 agropasteurs ou pasteurs au rôle de facilitateur.

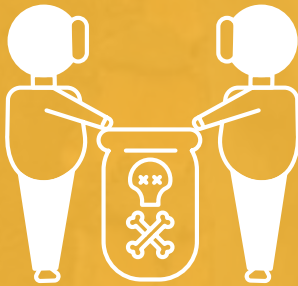
Dans le même temps, le Programme foncier promeut la démarche territoriale participative et négociée, qui met l'accent sur le dialogue et la négociation. Elle établit des tables de négociation auxquelles différentes parties prenantes (souvent aux intérêts contradictoires) peuvent s'asseoir pour convenir de la voie de développement de leur territoire. Cette composante du Programme foncier espère entraîner des avantages indirects pour plus de 20 000 personnes.

Un facilitateur suit une formation dans une école d'agriculture de terrain en Angola.

Maintenant nous comprenons que nous devons partager nos connaissances et nous aider les uns les autres pour que personne ne soit pauvre.

Mucubal, membre d'une tribu

Gestion des pesticides et des polluants en Europe et en Asie centrale



215 tonnes de pesticides obsolètes protégés en Azerbaïdjan et au Belarus

Formation de **93** experts de **13** pays à différentes spécialités (stocks, évaluation des risques, protection)



La mauvaise gestion et l'accumulation de pesticides obsolètes et de polluants organiques persistants menacent la santé des personnes et des écosystèmes. Bien qu'il demeure difficile d'évaluer l'ampleur du problème, les quelques enquêtes menées sur le terrain révèlent une augmentation inquiétante des pesticides et des polluants.

Dans le cadre d'un projet financé par le FEM, la FAO a mené une campagne de sensibilisation aux dangers des pesticides obsolètes dans neuf pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale: Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Mongolie, République de Macédoine, République de Moldova et Roumanie. Mis en œuvre en collaboration avec plusieurs ONG internationales, le projet a renforcé la capacité technique à gérer, mettre au rebut et

prévenir les stocks de pesticides obsolètes et de polluants organiques persistants. Il a également contribué à développer les capacités nationales en matière de renforcement des contrôles sur l'importation des pesticides et de garantie de qualité des produits et a formé des agents du service public à mieux identifier et gérer les faiblesses du système.

Le projet a accru les échanges d'informations et renforcé la coopération entre les neuf pays participants ainsi qu'au sein de la région EOCAC. Il a également favorisé une participation plus systématique des parties prenantes concernant les stocks de pesticides obsolètes, les polluants organiques persistants et d'autres déchets chimiques ainsi que la gestion des sites contaminés. En termes de politiques, il a permis de renforcer la législation sur les pesticides.

Une équipe spéciale met au rebut des pesticides obsolètes.

Le projet a accru les échanges d'informations et renforcé la coopération entre les neuf pays participants ainsi qu'au sein de la région EOCAC.

Réponse à la variabilité et au changement climatiques en Inde



Situé dans le district de Kurnool en Inde, le village de R. Kothuru a subi des fluctuations à grande échelle des régimes des pluies qui menacent la production agricole et les moyens d'existence des communautés rurales dans les zones exposées à la sécheresse. Le village est l'un des 143 « habitats » situés dans sept districts de l'État d'Andhra Pradesh inclus dans le projet cofinancé par la FAO et le FEM intitulé Reversing Environmental Degradation and Rural Poverty through Adaptation to Climate Change in Drought-Stricken Areas in Southern India: A Hydrological Unit Pilot Project Approach (Inverser la dégradation environnementale et la pauvreté rurale grâce à l'adaptation au changement climatique dans les régions victimes de la sécheresse en Inde du Sud: projet pilote hydrologique). Ce projet, qui couvrait une population de plus de 200 000 personnes, avait pour but de renforcer les connaissances et les capacités des communautés en matière de réponse aux impacts de la variabilité et du changement climatiques.

Une école d'agriculture de terrain a sensibilisé les producteurs locaux au changement

climatique et à ses impacts sur les moyens d'existence ruraux. Leur participation active à ces formations leur a permis d'acquérir des compétences en matière de gestion de la variabilité et des risques climatiques et de tester des technologies d'adaptation dans des systèmes agricoles. Organisée par la Bharathi Integrated Rural Development Society (BIRDS), l'école d'agriculture de terrain dispense une formation d'une année qui commence à la mousson et se poursuit pendant différentes campagnes agricoles. Elle adopte une approche durable visant à inciter la communauté à réfléchir à diverses technologies d'adaptation et bonnes pratiques identifiées et documentées aux fins de partage et de transposition à plus grande échelle.

Le projet a constitué la base de connaissances et donné l'expérience concrète de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans des pratiques de gestion durable des terres et de l'eau. Il a également contribué à la remise en état et à la protection d'écosystèmes cruciaux, amélioré la séquestration du carbone dans le sol et haussé la productivité agricole.

J'ai décidé de ne plus pulvériser de produits chimiques et d'éviter les pesticides chimiques. Les extraits naturels luttent plus efficacement contre les ravageurs et les maladies et peuvent être préparés à domicile à très faible coût. À partir de maintenant, j'utiliserai des produits locaux pour cultiver le riz la saison prochaine et dans les années à venir.

Un agriculteur mesure les niveaux de précipitations dans une station pluviométrique.

Rameswari, une agricultrice du village de R. Kothuru, a dû s'endetter lorsque les engrais et les pesticides dans lesquels elle avait investi n'ont pas réussi à augmenter le rendement sa production dans un contexte de précipitations irrégulières et de faibles prix de soutien minimum.

Nature de l'action de la FAO

FAO - 70 ans de partenariats

Associant pouvoir de mobilisation international et expertise en matière technique, de suivi et de politiques, la FAO occupe une position privilégiée pour collaborer avec les groupes en charge du développement et aider les pays à formuler des politiques fondées sur des données factuelles fiables. Elle joue le rôle de facilitateur dans les partenariats qui déploient les actions à grande échelle et encourage la participation des

parties prenantes susceptibles de renforcer l'appropriation des interventions de développement. Unique organisation spécialisée des Nations Unies dont l'action tient compte des trois dimensions du développement durable dans tous les secteurs agricoles, la FAO se situe au point d'intersection crucial entre agriculture, environnement et populations. L'ampleur de ses connaissances pluridisciplinaires et de son expérience jouent un rôle déterminant dans l'aide à la réalisation des objectifs de développement durable qu'elle dispense aux pays.

Objectifs de l'action de la FAO

- *Prodiguer des conseils fondés sur des données factuelles et des avis en matière de politiques afin de bâtir une agriculture et des systèmes alimentaires durables*
- *Promouvoir les directives, les normes et les bonnes pratiques*
- *Jouer le rôle de facilitateur du dialogue sur les politiques*
- *Aider les pays à concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des programmes*
- *Renforcer les capacités des parties prenantes et l'environnement institutionnel*
- *Mobiliser les ressources et les investissements*
- *Développer la génération de données aux niveaux mondial et national*
- *Nouer des partenariats et des alliances*

Afin de nouer et de renforcer des partenariats innovants et ouverts à tous, la FAO tire parti de son savoir-faire technique, fournit des solutions adaptées aux conditions locales et encourage la transparence et la redevabilité. L'adoption du Programme 2030 confère plus que jamais au mandat de l'Organisation un rôle essentiel dans la réponse aux préoccupations mondiales. Ce mandat continue à évoluer à mesure que les liens entre l'insécurité alimentaire, la dégradation des ressources naturelles, le chômage des jeunes, le changement climatique et d'autres défis internationaux complexes se dessinent plus clairement. La FAO facilite la collaboration entre les gouvernements et un large éventail de parties prenantes. Elle noue des partenariats avec le secteur privé, la société civile, les organisations de producteurs, les coopératives, le monde universitaire et les institutions de recherche afin d'atteindre les objectifs communs de développement des

capacités, d'échange de savoir, de promotion des bonnes pratiques et d'incitation à une participation inclusive.

Nourrir les êtres humains, prendre soin de la planète

La vision de la FAO en matière d'alimentation et d'agriculture durables est un monde caractérisé par l'accès universel à des aliments nutritifs et une gestion des ressources naturelles assurant le maintien de fonctions écosystémiques essentielles. Elle regroupe plusieurs approches en matière de production durable des cultures et du bétail, de sylviculture et de pêche présentant des éléments communs: partage des connaissances et renforcement des capacités, autonomisation, bonne gouvernance et cohérence entre les différents secteurs agricoles.

Exemples d'approches élaborées par la FAO

-  Save and Grow
www.fao.org/ag/save-and-grow/fr
-  Global Agenda for Sustainable Livestock
www.livestockdialogue.org
-  Sustainable Forest Management conservation and use of forests
www.fao.org/forestry/sfm/fr
-  Code of Conduct for Responsible Fisheries
www.fao.org/fishery/code
-  L'Agriculture intelligente face au climat
www.fao.org/climate-smart-agriculture/fr
-  Partenariat mondial sur les sols
www.fao.org/globalsoilpartnership/fr
-  Terres et eaux
www.fao.org/land-water/fr
-  Aliments énergétiquement intelligents pour les populations et le climat
www.fao.org/energy/home/fr
-  The Ecosystem Approach
www.fao.org/biodiversity/cross-sectoral-issues/ecosystem-approach
-  Transforming food and agriculture to achieve the SDGs
www.fao.org/3/I9900FR/i9900fr.pdf
-  Sustainable Food Systems Program
www.fao.org/fileadmin/templates/ags/docs/SFCP/Flyer_FR_01.pdf
-  Code de conduite international sur la gestion des pesticides
www.fao.org/fileadmin/templates/agphome/documents/Pests_Pesticides/Code/Code_French_2015_Final.pdf

Élaboration participative des politiques

La FAO est convaincue que l'ouverture à tous du dialogue constitue le meilleur garant de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques efficaces. Elle dirige ou héberge souvent des alliances majeures entre des organisations des Nations Unies et diverses parties prenantes telles que le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, le Comité de la santé alimentaire mondiale, l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, ONU-Énergie, ONU-Eau et ONU-Océans. Des plateformes multipartites responsables et transparentes ouvrent un espace commun d'expression et de formulation de solutions répondant à des objectifs partagés. Elles aident aussi à mobiliser les capacités, les informations, les technologies et les contributions financières et augmentent l'accès aux ressources productives.

Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Largement reconnu comme une référence en matière d'engagement de multiples parties prenantes, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale hébergé par la FAO est la principale plateforme intergouvernementale et internationale ouverte à tous où l'ensemble des parties prenantes peuvent œuvrer en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il réunit des représentants de la société civile et des coopératives, du secteur privé et des entreprises, des institutions scientifiques et universitaires, des donateurs et des fondations philanthropiques afin de débattre des politiques avec les représentants des gouvernements, qui sont les ultimes décideurs. Il aide les pays à mettre en œuvre les textes stratégiques négociés. Les textes importants appliqués ces dernières années sont notamment les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

Suivi

La FAO fournit des données et un appui statistique à environ 200 pays. Les gouvernements peuvent se servir de ses statistiques pour formuler et superviser leurs politiques et les agriculteurs pour procéder à la planification et à la prise de décision économique. Dans le cadre de l'assistance qu'elle prodigue aux pays, la FAO renforce les capacités nationales en matière de mesure de l'état d'avancement de la réalisation des ODD. Cet appui assure la comparabilité et l'agrégation des données aux niveaux sous-régional, régional et mondial. La FAO est l'organisation des Nations Unies en charge de 21 des 230 indicateurs des ODD 2, 5, 6, 12, 14 et 15. Parallèlement au renforcement des mesures statistiques de la faim, de la malnutrition et de l'agriculture, elle élabore avec des partenaires des indicateurs et des outils rendant compte de l'utilisation durable des ressources naturelles dans plusieurs ODD. Par exemple:

- ◆ **Logiciel EX-Ante Carbon-balance Tool (EX-ACT):** système développé par la FAO pour estimer l'impact sur le bilan du carbone des projets, des programmes et des politiques de développement agricole et forestier.
- ◆ **Open Foris:** initiative collaborative hébergée par la FAO entre des institutions privées et publiques fournissant des solutions de suivi environnemental à source ouverte gratuites.
- ◆ **Collect Earth:** application à source ouverte gratuite de suivi des terres développée par la FAO avec l'appui de Google Earth donnant accès à de multiples banques d'images satellite gratuites.
- ◆ **Système de comptabilité environnementale et économique pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche (SCCE-ASP):** cadre statistique facilitant la description et l'analyse de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en tant qu'activités économiques ainsi que leur relation à l'environnement. Publié en mars 2018, il joue un rôle essentiel dans la quantification et le suivi du capital naturel.

Mesure de la durabilité

La définition de la durabilité devrait se préciser avec l'élaboration de l'indicateur 2.4.1 des ODD. Relevante de la responsabilité de la FAO, il fournira aux gouvernements des données factuelles permettant de déterminer les types de production agricole durable sur les plans environnemental, social et économique, les domaines nécessitant d'intensifier la production et les méthodes pour y parvenir ainsi que la marche à suivre pour hausser les rendements avec moins d'intrants. L'élaboration de cet indicateur pourrait jouer un rôle déterminant dans la réussite du Programme 2030 car il fournira une donnée de référence universelle de la durabilité.

L'Enquête agricole intégrée (AGRIS) est un programme d'enquête modulaire mené sur plusieurs années auprès d'agriculteurs qui vise à accélérer la génération de données ventilées sur la production agricole ainsi que sur les dimensions économiques, sociales et environnementales des exploitations, y compris celles des petits agriculteurs.



Développement des capacités du Système des Nations Unies au service des transformations impulsées par les pays

Conformément à la stratégie intersectorielle du FEM en matière de développement des capacités¹, la FAO juge essentielle l'adoption d'approches de développement des capacités fiables dans l'ensemble du Système des Nations Unies afin d'améliorer l'impact, la durabilité et l'échelle des projets du FEM grâce au renforcement de l'appropriation, de l'engagement et de la redevabilité mutuelle des résultats des pays. Soutenir les pays grâce au développement interdépendant des capacités de l'ensemble du Système autonomise les populations, renforce les organisations et rend possible l'existence d'un cadre politique et institutionnel favorable fondé sur des besoins évalués. Concernant le FEM, 15 projets de pays ont bénéficié de l'intégration d'une

approche progressive de développement des capacités faisant appel à des méthodologies innovantes² aux stades de la formulation et de la mise en œuvre. Les résultats révèlent une amélioration substantielle de la qualité des projets grâce à l'association aux éléments biophysiques de composantes socioéconomiques et institutionnelles, à des interventions plus efficaces de développement des capacités fondé sur les besoins des populations, des institutions et des politiques, à une appropriation et un engagement renforcés des pays et à la viabilité des résultats obtenus. Voir l'exemple de la République démocratique populaire lao (<http://www.fao.org/capacity-development/news-list/detail/fr/c/437910/>).

¹ www.thegef.org/topics/capacity-development

² Voir par exemple: « Enhancing Capacities for a Country-Owned Transition towards Climate Smart Agriculture » (www.fao.org/climate-smart-agriculture-sourcebook/enabling-frameworks/module-c1-capacity-development/c1-overview/), « Institutional Capacity Development Assessment Approach for National Adaptation Planning in the Agriculture Sectors » (www.fao.org/3/I8900EN/i8900en.pdf), « Capacity development at multiple levels for effective implementation of Sustainable Land Management » (www.fao.org/3/a-i6085e.pdf), « Measuring Capacity Development Results- What and How » (www.fao.org/3/a-i5243e.pdf).



FAO et FEM:

un partenariat au service de l'agriculture durable et de l'environnement

Pour être tenus au courant, écrivez à faogef@fao.org ou
rendez-vous l'adresse www.fao.org/gef/fr

